

Cadre réservé à l'administration :

- Date et signature
- Lettre motivée
- Copie du dernier titre ou diplôme
- Avis et signature de l'IEN

**DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

SITUATION PERSONNELLE

NOM – Prénom

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Grade :

Adresse personnelle

..... Tél (indispensable).....

Courriel:

Lieu d'exercice en **2011 – 2012** :

Temps complet Temps partiel Si oui quotité :

Circonscription de rattachement :

Ancienneté des services au **01-09-2012** :

Titre ou diplôme le plus élevé détenu : **date d'obtention** :
(joindre copie)

FORMATION DEMANDEE

● Intitulé de la formation demandée :

Organisme responsable de la formation (désignation, adresse) :

● Dates de la formation : **du** **2012** **au** **2013**

● **MOTIVATIONS** (joindre une lettre indiquant avec précision la finalité du congé demandé)

● Avez-vous déjà fait une demande de congé de formation ? : OUI NON (1)

Si OUI, préciser la ou les années: _____

● Avez-vous déjà obtenu un congé de formation ? : OUI NON (1)

Si OUI en quelle année : _____

(1) cochez la case correspondante

NOM – Prénom

ENGAGEMENT

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée, et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non respect de cet engagement.

Je m'engage également à fournir l'attestation mensuelle de présence effective en formation et en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation sera interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note de service n° 89-103 du 28 avril 1989 en ce qui concerne :

- les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation,
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85 % du traitement brut au moment de sa mise en congé. Le montant de cette indemnité ne peut excéder le traitement afférent à l'indice brut 650 d'un agent en fonction à PARIS (Indice Nouveau Majoré 542),
- l'obligation de paiement des retenues pour pensions.

A, le

Signature précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé* »

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Avis motivé :

A....., le

Signature :

Récapitulatif des pièces à joindre :

-Lettre de motivation

-Copie des diplômes les plus élevés détenus